Société Protectrice des Animaux
SPA

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Société Protectrice des Animaux SPA

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association SPA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose les changements de méthode comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, y compris celles relatives aux corrections et changements d'estimations, sont décrites de manière appropriée dans la note « Notes sur le CROD et le CER » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
Isabelle Tracq-Sengeissen

Isabelle Tracq-Sengeissen

La SPA

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024	Variation 2025/2024	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Valeur	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	**3 656 311**	**2 266 658**	**1 389 652**	**1 099 073**	**290 579**	**26%**
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 271 452	2 264 152	7 299	271 721	-264 422	-97%
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 359 869		1 359 869	802 369	557 500	69%
Fonds commercial	24 990	2 506	22 484	24 983	-2 499	-10%
Immobilisations corporelles	**136 749 148**	**74 530 883**	**62 218 265**	**62 381 338**	**-163 073**	**0%**
Terrains	2 450 159		2 450 159	2 350 839	99 320	4%
Constructions	120 045 690	67 518 001	52 527 689	40 769 264	11 758 424	29%
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 209 571	2 575 273	634 298	595 261	39 037	7%
Autres	5 541 128	3 128 861	2 412 266	459 742	1 952 524	425%
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	5 502 601	1 308 748	4 193 853	18 206 230	-14 012 378	-77%
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**48 454 002**	**376 325**	**48 077 677**	**50 620 107**	**-2 542 430**	**-5%**
Immobilisations financières	**224 761**	**0**	**224 761**	**222 521**	**2 240**	**1%**
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	224 761	0	224 761	222 521	2 240	1%
Total II	**189 084 222**	**77 173 866**	**111 910 356**	**114 323 040**	**-2 412 684**	**-2%**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	**2 047 245**	**0**	**2 047 245**	**2 030 901**	**16 344**	**1%**
Matières premières et approvisionnements	1 345 289		1 345 289	1 361 153	-15 864	-1%
Marchandises	701 956		701 956	669 748	32 208	5%
Créances	**44 344 060**	**8 322 089**	**36 021 971**	**40 917 671**	**-4 895 700**	**-12%**
Créances clients, usagers et comptes rattachés	450 272		450 272	1 228 400	-778 128	-63%
Créances reçues par legs ou donations	27 497 985	3 242 768	24 255 217	29 530 720	-5 275 503	-18%
Autres créances	16 034 922	5 079 322	10 955 600	10 072 767	882 833	9%
Charges constatées d'avance	360 881		360 881	85 783	275 098	321%
Valeurs mobilières de placement	**90 086 433**		**90 086 433**	**79 916 697**	**10 169 736**	**13%**
Instruments financiers à terme et jetons détenus					0	
Disponibilités	**72 569 040**		**72 569 040**	**64 229 043**	**8 339 997**	**13%**
Total III	**209 046 778**	**8 322 089**	**200 724 689**	**187 094 311**	**13 630 378**	**7%**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**398 131 000**	**85 495 955**	**312 635 045**	**301 417 351**	**11 217 694**	**4%**

La SPA

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation 2025/2024	
			Valeur	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	**5 680 520**	**5 680 520**	**0**	**0%**
Fonds propres statutaires	5 296 860	5 296 860	0	0%
Fonds propres complémentaires	383 660	383 660	0	0%
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	**24 249 219**	**24 249 219**	**0**	**0%**
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	24 249 219	24 249 219	0	0%
Autres				
Report à nouveau	91 958 328	81 245 777	10 712 551	13%
Excédent ou déficit de l'exercice	8 343 857	10 712 551	-2 368 694	-22%
Situation nette (sous total)	***130 231 924***	***121 888 067***	***8 343 857***	***7%***
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	9 051 083	8 655 763	395 321	**5%**
Provisions réglementées				
Total I	**139 283 007**	**130 543 830**	**8 739 177**	**7%**
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	60 621 925	67 174 743	-6 552 818	**-10%**
Fonds dédiés	54 281 693	46 516 420	7 765 273	**17%**
Total II	**114 903 618**	**113 691 164**	**1 212 455**	**1%**
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	6 983 316	3 733 901	3 249 415	**87%**
Total III	**6 983 316**	**3 733 901**	**3 249 415**	**87%**
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 888 064	14 443 268	-1 555 203	**-11%**
Emprunts et dettes financières diverses	58 500	58 500	0	**0%**
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 916 500	8 382 375	-465 876	**-6%**
Dettes des legs ou donations	11 754 602	12 594 443	-839 841	**-7%**
Dettes fiscales et sociales	11 256 063	10 061 415	1 194 648	**12%**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 405 839	7 812 005	-406 166	**-5%**
Produits constatés d'avance	185 536	96 450	89 086	**92%**
Total IV	**51 465 104**	**53 448 457**	**-1 983 353**	**-4%**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**312 635 044**	**301 417 351**	**11 217 694**	**4%**

COMPTE DE RESULTAT exercice du au 31/12/2025

en euros

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation 2025/2024 Valeur	Variation 2025/2024 %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	**732 284**	**659 839**	**72 445**	**11%**
Ventes de biens et services	**11 529 878**	**11 433 298**	**96 580**	**1%**
Ventes de biens	515 505	557 317	-41 812	-8%
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	11 014 373	10 875 982	138 391	1%
dont parrainages	557 097	521 962	35 135	7%
Produits de tiers financeurs	**97 896 097**	**89 636 896**	**8 259 201**	**9%**
Concours publics et subventions d'exploitation	406 431	456 030	-49 599	-11%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	**96 903 830**	**88 460 866**	**8 442 964**	**10%**
Dons manuels	46 905 596	43 368 248	3 537 348	8%
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	49 998 234	45 092 618	4 905 617	11%
Contributions financières	585 836	720 000	-134 164	-19%
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	489 807	1 059 223	-569 416	-54%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	533 716		533 716	
Autres produits	4 143 881	3 985 723	158 158	4%
Total I	**115 325 663**	**106 774 980**	**8 550 683**	**8,01%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	6 898 422	6 431 862	466 560	7%
Variation de stock	-16 344	-284 537	268 192	-94%
Autres achats et charges externes	38 182 306	34 437 504	3 744 802	11%
Aides financières	851 243	515 173	336 070	65%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 553 527	3 329 134	224 392	7%
Salaires	27 128 308	26 651 510	476 798	2%
Cotisations sociales	11 019 950	10 270 120	749 830	7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 480 198	6 121 846	358 352	6%
Dotations aux provisions	3 809 729	485 623	3 324 107	685%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	8 298 989	7 920 570	378 418	5%
Autres charges	2 763 862	2 191 047	572 815	26%
Total II	**108 970 189**	**98 069 852**	**10 900 337**	**11,11%**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**6 355 473**	**8 705 127**	**-2 349 654**	**-26,99%**

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation 2025/2024 Valeur	%
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 938 044	2 667 466	270 578	10%
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total III	**2 938 044**	**2 667 466**	**270 578**	**10,14%**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	343 458	230 303		
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total IV	**343 458**	**230 303**	**113 155**	**49,13%**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 594 586**	**2 437 163**	**157 422**	**6,46%**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**8 950 059**	**11 142 291**	**-2 192 232**	**-19,67%**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		**36 801**	**-36 801**	**-100,00%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**1 347**	**27 359**	**-26 012**	**-95,08%**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-1 347**	**9 442**	**-10 789**	**-114,27%**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**604 855**	**439 182**	**165 673**	**37,72%**
Total des produits (I + III + V)	**118 263 707**	**109 479 247**	**8 784 460**	**8,02%**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**109 919 850**	**98 766 696**	**11 153 154**	**11,29%**
EXCEDENT OU DEFICIT	**8 343 857**	**10 712 551**	**-2 368 694**	**-22,11%**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	144 500	339 844	-195 344	-57%
Prestations en nature				
Bénévolat	14 191 297	13 510 799	680 498	5%
Total	**14 335 797**	**13 850 643**	**485 154**	**3,50%**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	144 500	339 844	-195 344	-57%
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	14 191 297	13 510 799	680 498	5%
Total	**14 335 797**	**13 850 643**	**485 154**	**3,50%**

Annexe aux comptes

Désignation de l'association : SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 312 635 044 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 8 343 857 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26 mai 2026 par le conseil d'administration.

Objet et actions de la SPA

- Description de l'objet social
  L'association dénommée « Société Protectrice des Animaux *(SPA)* » fondée en 1845, et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860, a pour but d'améliorer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, le sort de tous les animaux, de lutter contre leur trafic, de veiller à ce que soient respectées les dispositions législatives et réglementaires qui les protègent et de leur accorder assistance, et de participer en ce sens à la sensibilisation de l'opinion publique.
  La Société Protectrice des Animaux (SPA) proclame ne procéder à aucune euthanasie qui ne soit justifiée par des impératifs médicaux.

- Périmètre des activités sociales
  Sa durée est illimitée.
  Elle a son siège social à Paris et étend son action sur tous les territoires de la République française. Elle coopère avec les associations et organismes poursuivant les mêmes buts et existant en France et dans les autres pays.

- Moyens mis en œuvre
  Les dispensaires, refuges, fourrières et autres établissements qu'elle gère, les campagnes qu'elle développe auprès du grand public par tous les moyens existants, écrit, audiovisuel, conférences et en particulier dans ses périodiques, tracts et affiches.
  Les récompenses qu'elle accorde et les aides qu'elle octroie, les compétitions ou concours qu'elle organise.
  La protection et l'aide qu'elle apporte aux animaux domestiques ou sauvages, sous toutes leurs formes et en tous lieux.

Faits caractéristiques de l'exercice

- Faits marquants de l'exercice

Le 02 décembre 2025, l'association célébrait ses 180 ans, anniversaire qui a rythmé son année : elle a notamment organisé sa première course à pied et canine (Le Relais de la SPA) au mois de mai, participé à une émission télévisée exceptionnelle qui lui était dédiée sur France 3, mené puis présenté les résultats de sa première étude sur l'abandon des animaux en France.

En 2025, les refuges de Gennevilliers (construction d'un nouveau site à Gennevilliers) et Maubert-Fontaine ont ouvert leurs portes tout comme le nouveau dispensaire de Lyon.

- Réserve pour projet associatif

La réserve pour projet associatifs correspond au plan triennal, initialement validée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2014, et révisée lors des Assemblées générales du 23 juin 2018, puis mise à jour en 2020, 2022 et 2023. La réserve pour projet associatif s'élève à 24 249 220 euros au 31 décembre 2025.

	Projet Asso 2014 mis à jour en 2020
Gennevilliers	5 578 885 €
Cliron/Maubert Fontaine	2 091 468 €
Aix en Provence	2 326 178 €
St Laurent de Mure	2 120 409 €
Mougins	1 936 926 €
Aguessac	1 152 130 €
Nesploy	2 153 078 €
Briançon	1 091 050 €
Saint Parres	2 153 078 €
Orgeval	1 502 185 €
La Roche sur Yon	2 143 833 €
TOTAL	24 249 220 €

- Activité

Le compte de résultat 2025 laisse apparaitre un excédent de 8 343 857 €, soit une diminution de 22% par rapport à 2024.

- Adoptions et produits issus de l'activité de refuges, des dispensaires et maison SPA : ils sont en augmentation de 1% et se portent en 2025 à 11 014 K€.
- Les legs voient leur montant augmenter de 11 % par rapport à 2024 avec un total de 49 998 K€.
- Les dons eux aussi augmentent pour atteindre en 2025 46 905 K€, soit 8 % de plus qu'en 2024.
- Les achats et services ont augmenté en 2025 de plus de 4 479 K€ sous le double effet d'un accroissement de l'activité et d'une augmentation des prix, pour un total de 45 064 K€.

- Patrimoine immobilier
  - Au 31 décembre 2025, les refuges suivants ont été activés suite à leur ouverture :
    - Gennevilliers ;
    - Maubert-Fontaine ;
    - Pervenchères ;
    - Lyon.

Evènements postérieurs à la-clôture

Les refuges d'Hazebrouck et de Vannes ont ouvert au 1er trimestre 2026.

Nous n'avons pas connaissance d'autres évènements postérieurs à la clôture susceptible d'impacter les comptes de l'association au 31 décembre 2025.

Règles et méthodes comptables

Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 ;
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC N°2023-03 du 7 juillet 2023 ;

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable :

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et ANC N°2023-03 du 7 juillet 2023 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.
Cette nouvelle réglementation a un impact limité pour l'association, consistant principalement en la présentation du bilan et compte de résultat selon le nouveau format.
Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique des transferts de charges et reclassement en autres produits des activités annexes et autres produits d'exploitation ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexes ;
- Le reclassement de présentation des charges constatées d'avances en créances.

La comparabilité des colonnes 2025 et 2024 n'appelle pas de remarque particulière. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et regroupements ont été opérés en colonne comparative 31 décembre 2024 entre des lignes du bilan et du compte de résultat pour respecter le nouveau format des états financiers.

ACTIF	2024 Brut	Amortissements et provisions	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net	Variation 2024/2023	
					Valeur	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, licences, logiciels	2 271 452	1 999 731	271 721	271 721	*0*	*0,00%*
Immobilisations incorporelles en cours	1 244 515	442 146	802 369	498 971	*303 399*	*60,80%*
Fonds commercial	24 990	7	24 983			
Immobilisations corporelles						
Terrains	2 350 839	0	2 350 839	2 309 851	*40 988*	*1,77%*
Constructions	103 008 478	62 239 214	40 769 264	42 712 913	*-1 943 648*	*(4,55%)*
Installations techniques matériel et outillage industriel	2 856 532	2 261 270	595 261	404 589	*190 673*	*47,13%*
Autres	3 240 364	2 780 622	459 742	389 389	*70 353*	*18,07%*
Immobilisations corporelles en cours	19 514 979	1 308 748	18 206 230	9 228 683	*8 977 548*	*97,28%*
Avances et acomptes	0	0	0	0	*0*	*0,00%*
Biens recus par legs ou donations destinés à etre	50 995 402	375 295	50 620 107	47 355 676	*3 264 431*	*6,89%*
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées	0	0	0	0	*0*	*0,00%*
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	*0*	*0,00%*
Autres	222 521	0	222 521	230 977	*-8 456*	*(3,66%)*
TOTAL I	**185 730 072**	**71 407 033**	**114 323 040**	**103 402 769**	***10 895 288***	**10,54%**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières et approvisionnements	1 361 153	0	1 361 153	1 177 393	*183 760*	*15,61%*
Marchandises	669 748	0	669 748	568 911	*100 837*	*17,72%*
Avances et acomptes versés sur commandes	229 398	0	646 943	553 154	*93 788*	*16,96%*
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 228 400	0	1 228 400	551 502	*676 899*	*122,74%*
Créances reçues par legs ou donations	32 588 927	3 058 207	29 530 720	23 658 259	*5 872 461*	*24,82%*
Autres créances	14 505 146	5 079 322	9 425 825	6 536 543	*2 889 282*	*44,20%*
Valeurs mobilieres de placement	79 916 697	0	79 916 697	80 628 879	*-712 182*	*(0,88%)*
Disponibilités	64 229 042	0	64 229 042	48 374 583	*15 854 459*	*32,77%*
Charges constatées d'avance	85 783	0	85 783	195 816	*-110 033*	*(56,19%)*
TOTAL II	**194 814 295**	**8 137 529**	**187 094 310**	**162 245 040**	**24 849 271**	**15,32%**
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursements des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II+ III+ IV+ V)	**380 544 368**	**79 544 562**	**301 417 350**	**265 647 809**	**35 769 541**	**13,47%**

			VARIATION	2024/2023
PASSIF	**2024**	**2023**	**Valeur**	**%**
FONDS PROPRES				
Fonds propres associatif sans droit de reprise	383 660	383 660	0	0,00%
Fonds propres statutaires	5 296 860	5 296 860	0	0,00%
Fonds propres complementaire				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	0	0	0	0,00%
Reserves				
Réserves pour projet de l'entité	24 249 219	24 249 219	0	0,00%
Report à nouveau	81 245 777	69 571 254	11 674 523	16,78%
Exedent ou déficit de l'exercice	10 712 551	11 674 523	-961 972	-8,24%
Situation nette	121 888 067	111 175 516		
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organism	8 655 763	4 751 603	3 904 160	82,17%
TOTAL I	**130 543 830**	**115 927 119**	**14 616 710**	**12,61%**
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	67 174 743	62 739 507	4 435 236	100,00%
Fonds dédiés	46 516 420	38 595 850	7 920 570	20,52%
TOTAL II	**113 691 164**	**101 335 357**	**12 355 806**	**12,19%**
PROVISIONS				
Provisions pour charges	3 733 901	4 077 517	-343 616	-8,43%
TOTAL III	**3 733 901**	**4 077 517**	**-343 616**	**-8,43%**
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 443 267	12 633 352	1 809 915	14,33%
Emprunts et dettes financieres diverses	58 500	500	58 000	100,00%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 382 375	8 396 624	-14 249	-0,17%
Dettes des legs ou donations	12 594 443	8 149 812	4 444 631	100,00%
Dettes fiscales et sociales	10 061 415	8 037 466	2 023 949	25,18%
Autres dettes	7 812 005	6 944 860	867 145	12,49%
Produits constatés d'avance	96 450	145 200	-48 750	-33,57%
TOTAL IV	**53 448 456**	**44 307 816**	**9 140 640**	**20,63%**
Ecarts de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+ V)	**301 417 350**	**265 647 809**	**35 769 541**	**13,47%**

Changement de réglementation comptable			
	Ancienne présentation	Poste	Impact ANC
Présentation du changement de règlementation comptable affectant l'entité	*Résultat exceptionnel*	*Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles*	21 500
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	383 276
		Autres produits sur legs	16 233
		Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	237 679
	Transfert de charges	*Remboursement taxes foncières acquéreurs*	28 263
		Indemnités d'assurances	42 513
	Charges constatées d'avance	*Charges constatées d'avance*	360 881

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leur utilisation.
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisation corporelles et incorporelles et sont comptabilisées en charges.

- Amortissements des biens non décomposables

La base amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, comprise comme le montant net des coûts de sortie attendus, que l'association obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.
Il est tenu compte de la valeur résiduelle lorsque la durée d'utilisation du bien est nettement inférieure à sa durée probable de vie.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Nature	mode	Durée
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	2 ans
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau Informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier bureau	Linéaire	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations corporelles par composants

La date d'entrée des immeubles dans le patrimoine correspond à la date à laquelle l'immeuble est réputé achevé.
Les coûts d'entrée dans le patrimoine des bâtiments construits ou acquis sont ventilés par composants pour être inscrits distinctement à l'actif et faire l'objet d'un amortissement calculé sur la durée d'utilisation de chaque composant.

- Amortissements des biens décomposables

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles par composant sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou d'usage prévu :

Composants	Mode	Durée	Part des composants
Fondation gros œuvre	Linéaire	40 ans	75%
Façade / étanchéité / couverture	Linéaire	30 ans	10%
Cloisonement / sol / peinture / agencement	Linéaire	10 ans	5%
Plomberie / électricité / chauffage	Linéaire	20 ans	10%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés.

Dépréciation de l'actif immobilisé

Les immobilisations sont valorisées à la valeur nette comptable. Les immobilisations ayant une valeur réelle inférieure à la valeur nette comptable, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Etat des stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat compte tenu du fait de leur taux de rotation important. Les stocks comprennent les principaux éléments suivants :

- Consommables pour animaux
- Produits pharmaceutiques
- Imprimés
- Articles destinés à être vendus

Le coût d'acquisition est composé :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- Des frais de transport,
- Et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont toutes à moins d'un an, à l'exception de la créance relative à la maîtrise d'ouvrage.

Cette créance correspond aux travaux facturés mais non réalisés par le maitre d'œuvre en charge de la construction du refuge et de la fourrière de La Valmasque et de Bruyère sur Oise par la société EDIM.

Ce débiteur étant en plan de continuation depuis mai 2010, la créance a été intégralement dépréciée.

La SPA a déclaré en créance les travaux facturés non réalisés ainsi que les indemnités légales de résiliation de contrat et les pénalités de retard s'y rattachant, d'un montant total de 2 792 344 €.

Ce dossier est toujours en cours en 2025.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'entrée majorées de leurs intérêts acquis, éventuellement dépréciée en fonction du cours de la clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les placements répondent tous aux principes suivants :

- Placement sans risque ;
- Aucun frais ni à l'achat, ni à la vente ;
- Garantie en capital.

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend 7 057 K€ de titres du compte legs Debat dont la SPA ne peut disposer librement avant 2036.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

Les réserves statutaires ou contractuelles. Une réserve est qualifiée de statutaire si elle réunit les deux conditions suivantes :

- Sa constitution est expressément prévue par les statuts,
- Elle relève d'une décision volontaire des membres.

Les autres fonds propres sans droits de reprise qui correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Les réserves pour projet associatif : ce poste enregistre les réserves constituées pour répondre aux différents objectifs fixés par l'assemblée générale.

Un report à nouveau dans lequel est affecté le résultat de l'exercice précédent, un excédent s'élevant à 10 712 551 €.

Le résultat de l'exercice 2025, à savoir, un excédent s'élevant à 8 343 857 €.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque l'association et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée.

Reconnaissance des ressources

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

Ressources générales

Les ressources générales comprennent essentiellement les participations des adoptants aux frais d'entretien des animaux, les participations des propriétaires en difficultés financières aux soins prodigués dans les dispensaires, la vente des produits promotionnels proposés sur les sites de l'association, les produits perçus au titre des conventions de fourrières, et autres ventes diverses. Le fait générateur correspond à l'encaissement pour les frais d'adoption, les participations des usagers et les ventes.

Dons

Pour les dons, c'est la date de l'encaissement qui justifie le rattachement du produit à l'exercice comptable. Les chèques, dont la date de signature est antérieure à la date de clôture, reçus entre le 1er janvier et le 31 janvier 2026, en réponse à des mailings envoyés au cours de l'exercice comptable 2025, sont inclus dans les recettes de l'exercice.

Legs

Faits générateurs de la comptabilisation des legs et donations :
- Pour les legs, le fait générateur correspond à la date d'acceptation du legs par l'organe habilité de l'association. Il s'agit du Conseil d'Administration.
- Pour les donations, le fait générateur correspond à la date de signature de l'acte authentique de donation.

Assurances vies

Les assurances-vie sont enregistrées en produit lors de leur encaissement.

Mécénat

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans le compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Subvention

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produits lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative. Les subventions pluriannuelles font l'objet de produits-constatés d'avance à la clôture.

Ressources affectées

A la clôture sont comptabilisés dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources des tiers financeurs :

- Subventions ;
- Contributions financières ;
- Ressources liées à la générosité du public.

Les sommes sont rapportées en produit les exercices ultérieurs au fur et à mesure de la réalisation des projets.

Pour l'exercice 2025, ce poste enregistre essentiellement les legs et donations ou contributions financières assortis d'une obligation ou d'une condition d'utilisation. La règle de gestion au sein de la SPA est la suivante :

- Affectation à l'investissement : en fonction des travaux prévus par le plan d'investissement
- Affectation au fonctionnement : à hauteur du résultat pour les sites déficitaires.

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs, les donations ainsi que les donations temporaires d'usufruit reçues.
Les fonds reportés sur legs et donations enregistrent à la clôture de l'exercice, la part des ressources reçues par legs ou donations constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice qui n'est pas encore encaissée ou transférée sous déduction des passifs provenant des legs ou donations non encore encaissés.
Le montant des fonds reportés liés au legs et donations de l'exercice est rapporté au résultat sur les exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des libéralités avec comme contrepartie la compte « Utilisation de fonds reportés ».

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association. Ils sont essentiellement liés aux sorties d'immobilisation et dotations ou reprises de provisions sur l'exercice.

Engagements pour départ à la retraite

Au 31 décembre 2025, les engagements pour départ à la retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Ils s'élèvent à 987 733 €, et ont été calculés selon les paramètres suivants :

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de turnover :
    - < 31ans : 15 %
    - 31 – 40 : 10 %
    - 41 – 45 : 5%
    - 46 – 55 : 1 %
    - 56+ : 0%
- Taux de revalorisation : 2,50 %
- Taux d'actualisation : 3,96 %

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice se décomposent ainsi :

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles (en €)	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 990			24 990
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 515 967	260 395	145 042	3 631 321
Immobilisations incorporelles	**3 540 957**	**260 395**	**145 042**	**3 656 311**
- Terrains	2 350 839	100 160	840	2 450 159
- Constructions sur sol propre	42 208 188	9 986 594	86 799	52 107 984
- Constructions sur sol d'autrui				0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 800 290	8 567 433	1 430 018	67 937 706
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 856 532	450 182	97 143	3 209 571
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 993 039		1 993 038,72
- Matériel de transport	833 118	111 572	6 244	938 446,06
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 407 246	206 867	4 470	2 609 642,78
- Immobilisations corporelles en cours	19 514 979	5 706 246	19 718 624	5 502 601
- Avances et acomptes				0
Immobilisations corporelles	**130 971 192**	**27 122 094**	**21 344 138**	**136 749 148**
- Participations évaluées par mise en équivalence				0
- Autres participations				0
- Autres titres immobilisés				0
- Prêts et autres immobilisations financières	222 521	6 732	4 493	224 760
Immobilisations financières	**222 521**	**6 732**	**4 493**	**224 760**
ACTIF IMMOBILISE	**134 734 670**	**27 389 221**	**21 493 672**	**140 630 219**

Tableau de variation des amortissements (en €)	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	7	2 499		2 506
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 441 876		-177 724	2 264 152
Immobilisations incorporelles	**2 441 883**	**2 499**	**-177 724**	**2 266 658**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	24 335 876	1 637 489	-209 018	25 764 347
- Constructions sur sol d'autrui	0			0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	37 903 337	4 911 223	-1 060 906	41 753 654
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 261 270	338 149	-24 147	2 575 273
- Installations générales, agencements aménagements divers	0	131 259		131 259
- Matériel de transport	753 476	63 604	-9 713	807 367
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 027 145	175 169	-12 079	2 190 236
Immobilisations corporelles	**67 281 104**	**7 256 893**	**-1 315 863**	**73 222 135**
ACTIF IMMOBILISE	**69 722 987**	**7 259 392**	**-1 493 587**	**75 488 793**

Situations et mouvements(b) Rubriques (a)	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles			2 262 473	2 499	0	2 264 972
Logiciels	1	Linéaire	3 779			3 779
Logiciels	2	Linéaire	2 253 392			2 253 392
Logiciels	3	Linéaire	3 881			3 881
Logiciels	4	Linéaire	864			864
Logiciels	10	Linéaire	551			551
Fonds de commerce	10	Linéaire	7	2 499		2 506
Immobilisations corporelles			66 681 322	7 256 893	714 394	73 223 821
Agencements	1	Linéaire	154 019	273 078	0	427 098
Agencements	4	Linéaire	2 711	0	0	2 711
Agencements	5	Linéaire	76 224	0	0	76 224
Agencements	10	Linéaire	26 528 393	3 733 717	278 909	29 983 200
Agencements	15	Linéaire	10 338 165	771 547	343 260	10 766 453
Agencements	20	Linéaire	80 577	112 580	0	193 158
Agencements	22	Linéaire	280	121	0	401
Agencements	23	Linéaire	737	143	0	879
Agencements	25	Linéaire	34 140	4 689	0	38 829
Agencements	30	Linéaire	172 817	0	0	172 817
Agencements	30	Linéaire	154 533	0	0	154 533
Batiments	2	Linéaire	142 126	0	0	142 126
Batiments	10	Linéaire	481 698	0	0	481 698
Batiments	15	Linéaire	41 872	1 341	0	43 213
Batiments	20	Linéaire	91 614	0	0	91 614
Batiments	25	Linéaire	19 412 444	1 127 642	68 621	20 471 466
Batiments	30	Linéaire	1 714 142	51 242	0	1 765 384
Batiments	40	Linéaire	141 763	48 131	0	189 894
Batiments	50	Linéaire	58 049	2 897	0	60 946
COMPOSANT_CLOISONNEMEN	10	Linéaire	0	65 468	0	65 468
COMPOSANT_PLOMBERIE / ELE	20	Linéaire	0	65 468	0	65 468
COMPOSANT_FACADE / ETANC	30	Linéaire	0	43 645	0	43 645
COMPOSANT_FONDATION GRC	40	Linéaire	0	245 505	0	245 505
Autres agencements	15	Linéaire	1 901	270		2 171
Autres agencements	25	Linéaire	2 054 485	132 994	0	2 187 478
Matériel de bureau	3	Linéaire	343 539	0	0	343 539
Matériel de bureau	4	Linéaire	1 406	0	0	1 406
Matériel de bureau	5	Linéaire	2 365	0	0	2 365
Matériel de bureau	10	Linéaire	2 749	0	0	2 749
Matériel informatique	3	Linéaire	1 043 547	156 506	2 966	1 197 087
Matériel informatique	5	Linéaire	11 412			11 412
Matériel	1	Linéaire	107	1 404	0	1 511
Matériel	2	Linéaire	1 143	0	0	1 143
Matériel	3	Linéaire	470 454	325 994	0	796 447
Matériel	4	Linéaire	4 922	0	0	4 922
Matériel	5	Linéaire	1 604 942	4 729	15 954	1 593 718
Matériel	7	Linéaire	290	0	0	290
Matériel	8	Linéaire	950	0	0	950
Matériel	10	Linéaire	164 667	4 601	483	168 784
Matériel	15	Linéaire	3 074	221	0	3 295
Mobilier	3	Linéaire	10 866	0	0	10 866
Mobilier	4	Linéaire	638	0	0	638
Mobilier	5	Linéaire	29 145	0	0	29 145
Mobilier	7	Linéaire	6 557	0	0	6 557
Mobilier	7	Linéaire	60 194	0	0	60 194
Mobilier	7	Linéaire	3 325	0	0	3 325
Mobilier	10	Linéaire	503 308	19 356	0	522 664
Véhicule	3	Linéaire	28 459	17 914	0	46 373
Véhicule	5	Linéaire	700 573	45 690	4 201	742 061
Véhicule						
Total			68 943 795	7 259 392	714 394	75 488 793

La variation des immobilisations s'explique principalement par les mises en services de l'exercice 2025 :

- Nouveau refuge de GENNEVILLIERS pour 12,7 M€, dont 9,5 K€ de fondation gros-œuvre, 1,3M€ de Façade/étanchéité/couverture, 1,3M€ de Plomberie/électricité/chauffage et 636K€ de cloisonnement/sol/peinture/agencement ;
- Refuge de MAUBERT FONTAINE pour 3,3 M€ ;
- Refuge de LYON pour 583K€ ;

- Construction du BARNS pour 532K€, dont 399K€ de fondation, gros-œuvre, 53K€ de façade/étanchéité/couverture, 53 K€ de plomberie/électricité/chauffage et 26K€ de cloisonnement/peinture/agencement ;
- Aménagements du siège pour 343 K€.

Les virements de poste à poste d'en-cours à immobilisation se sont portés à 17,3M€, dont 12,7 M€ liés au nouveau refuge de GENNEVLLIERS.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles hors mises en services se détaillent comme suit :

- Matériel : 417 K€ ;
- Matériel de bureau et informatique : 145 K€ ;
- Matériel de transport : 107 K€ ;
- Mobilier : 56 K€.

Les acquisitions d'immobilisations en cours hors projets immobiliers se sont portées à 2M€, dont 1,8M€ liés aux immobilisations corporelles et 260K€ liés aux immobilisations incorporelles.

Les cessions de l'exercice 2025 se portent à 708K€. Par ailleurs, les virements de poste à poste incluent 143K€ de passage en perte d'immobilisations en cours incorporelles relatif à des logiciels.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'association a procédé à la correction d'erreurs portant sur le calcul et la comptabilisation des dotations aux amortissements relatives aux exercices antérieurs.

Cette correction, d'un montant de 779 K€, a été comptabilisée sur l'exercice en cours par imputation en résultat, sous la forme d'une minoration des dotations aux amortissements.

Immobilisations financières

	A nouveau au 01/01/2025	Augmentation	Cession	au 31/12/2025
Dépôt et cautionnements	68 441	2 437	4 493	66 385
Dépôt et cautionnements versés sur emprunts	154 080	4 296		158 376
Total	222 521	6 733	4 493	224 761

Stocks

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Matières premières et autres approvisionnements	1 345 289	1 361 153
Consommable pour animaux	415 878	348 763
Produits pharmaceutiques	758 944	790 438
Imprimés	170 467	221 952
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises	701 956	669 748
Total	2 047 245	2 030 901

Etat des échéances des créances à la clôture

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 44 568 821 euros et le classement détaillé par échéance s'établir comme suit :

Etat des créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	224 761		224 761
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 272	450 272	
Créances reçues par legs et donations	27 497 985	27 497 985	
Autres	16 034 922	16 034 922	
Charges constatées d'avance	360 881	360 881	
Total	44 568 821	44 344 060	224 761

Autres créances

Détail des autres créances (montants en €)	31/12/2025 Brut	31/12/2024 Brut
Fournisseurs	303 198	448 181
Personnel	75 025	47 018
Organismes sociaux	44 946	65 002
Etat	4 288 934	4 164 117
Consignation TGI	84 174	82 374
Convention fourrière	2 836 351	2 148 363
Produits à recevoir	3 170 407	2 568 944
Créance maîtrise d'ouvrage,contentieux,cessions	5 003 412	5 003 412
Débiteurs divers	-	394 606
Total	**15 806 448**	**14 922 017**
PROVISIONS DEPRECIATION	- 2 868 253,10	- 2 868 253,10
PROVISIONS DEPRECIATION RECOUVREMENT	- 2 211 068,44	- 2 211 068,44
Total net	**10 727 127**	**9 842 696**

Tableau des dépréciations

Les flux s'analysent comme suit :

Variation des déprécations	A nouveau 01/01/2025	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles	1 308 749	0		1 308 749
Biens reçus par leg ou donation destinés à être cédés	375 295	27 116	-26 086	376 325
Créances	8 137 530	692 761	-508 201	8 322 090
Total	9 821 573	719 877	-534 287	10 007 163

Le total des dépréciations d'immobilisations incorporelles pour 1M€ est inchangé.

En 2025, le montant des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations et biens destinés à être cédés s'élève à 27 K€, les reprises de 26 K€. De plus, les dépréciations sur créances s'élèvent à 692 K€. Le total des dépréciations en lien avec les rubriques de legs se porte à 3,2 M€. Une dépréciation sur stocks de legs antérieurs a été constituée en 2024 et actualisée en 2025 pour 692K€ de dotation et -508 K€ de reprise, expliquant la variation de ce poste. Les dépréciations pour autres créances restent stables à hauteur de 5M€.

Enfin, aucune dépréciation de stock n'a été constatée.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	88 763
RABAIS REMISES RISTOURNES A OBTENIR	7 325
ETAT SUBVENTION A RECEVOIR	6 602 431
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	2 968 824
INTERETS COURUS A RECEVOIR	387 511
	10 054 855

Les produits à recevoir se portent à 10 054 855 euros, comprenant les subventions d'investissement et d'exploitation à recevoir, les dons à recevoir et soldes de cessions immobilières de biens destinés à être cédés.

Valeurs mobilières de placement

La SPA dispose de plusieurs contrats de capitalisation placés essentiellement en fonds euros ainsi que de produits structurés. Les contrats de capitalisation présentent une plus-value latente non comptabilisée de 1 938 916 euros, tandis que les produits structurés affichent une moins-value latente de 137 425 euros à la clôture de l'exercice.

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture
VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	5 680 520							5 680 520
Fonds propres statutaires	5 296 860							5 296 860
Fonds propres complémentaire	383 660							383 660
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation								0
Réserves	24 249 219							24 249 219
Report à Nouveau	81 245 777	10 712 551	4 672 847					91 958 328
Excédent ou déficit de l'exercice	10 712 551	-10 712 551	-4 672 847	8 343 857	5 428 102			8 343 857
Situation nette	121 888 067	0	0	8 343 857	5 428 102	0	0	130 231 924
Fonds propres consomptibles								
Subventions d'investissement	8 655 763			633 000		-237 679		9 051 083
Provisions réglementées								
Droits de propriétaires (Commodat)								
TOTAL	130 543 830	0	0	8 976 857	5 428 102	-237 679	0	139 283 007

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 25 juin 2025, le résultat de l'exercice 2024, soit 10 712 551 €, a été affecté en report à nouveau.

L'excédent de l'exercice 2025 s'élève à 8 343 857 €, soit une situation nette positive de 130 231 924 € au 31 décembre 2025.

Subventions d'investissement

	Montant nominal global à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissement	8 851 978	633 000		9 484 978
Subventions d'investissement inscrite au compte de résultat	196 215	237 679		433 895
Nette	8 655 763	395 321	-	9 051 083

Les nouvelles subventions d'investissements pour 633K € sont notamment liées au projet en cours de nouveau refuge de Gennevilliers.

Fonds reportés liés aux legs et donations

Tableau des fonds reportés	Solde à l'ouverture au 01/01/2025	Variations de l'excercice		A la clôture de l'excercice
	Montant	Augmentation	Diminution	Montant Global
Total	67 174 743	22 803 278	29 356 096	60 621 926

Les fonds reportés à la clôture 2025 sont uniquement constitués de legs et donations. Ils s'élèvent à 60 622 K€.

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture au 01/01/2025	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'excercice	
	MONTANT	Reports	Montant Global	Dont remboursement	MONTANT	Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	-						
Contributions financières d'autres organismes	176 770	278 151	178 019			276 902	114 019
Ressources liées à la générosité du public	46 339 650	8 201 905	536 764			54 004 791	49 034 267
Total	46 516 420	8 480 056	714 783	-	-	54 281 693	49 148 285

Les utilisations de legs affectés sont de 714 783 euros en 2025, cela s'explique notamment par les investissements. En effet, les projets immobiliser de nouveaux refuges GENNEVILLIERS, MAUBERT FONTAINE et LYON ont été activés sur l'exercice. Les utilisations de fonds dédiés sont reprises au résultat au rythme des amortissements.
Les autres fonds dédiés seront utilisés sur les exercices suivants (situation d'inflation, abandons en croissance des animaux générant des surcoûts, mise en œuvre du PPI).

Pour mémoire, la règle de gestion au sein de la SPA est la suivante :

- Affectation à l'investissement : en fonction des travaux prévus par le plan d'investissement
- Affectation au fonctionnement : à hauteur du résultat pour les sites déficitaires.

A compter de l'exercice 2022, si la collecte de l'exercice permet de couvrir l'ensemble des résultats des sites déficitaires de l'année concernée, les ressources affectées collectées antérieurement demeurent en fonds dédiés pour faire face aux charges des années suivantes sur les sites concernés.

Provision

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	962 927	24 806			987 733
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	2 770 974	3 795 539	570 930		5 995 583
Total	**3 733 901**	**3 820 345**	**570 930**	**0**	**6 983 316**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		**3 820 345**	**570 930**		
Financières					
Exceptionnelles					

Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 6 983 K€. Les provisions pour risques concernent principalement :

- Les litiges dans le cadre d'assurance vie et de legs,
- Les litiges prud'hommaux et liés aux ressources humaines

Les provisions pour charges sont essentiellement liées aux provisions indemnités de fin de carrière.

Dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 442 241 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 887 734	1 150 255	8 396 451	3 341 029
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	58 500			58 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 916 500	7 916 500		
Dettes sur legs ou donations	11 754 602	11 754 602		
Dettes fiscales et sociales	11 256 063	11 256 063		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 405 839	618 729		6 787 110
Produits constatés d'avance	185 536	185 536		
Total	51 464 774	32 881 684	8 396 451	10 186 639
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-1 519 699			
(**) Dont envers les associés				

Autres dettes

Les autres dettes d'un montant de 7 405 K€ sont composées essentiellement de :

Détail des autres dettes (montants en €)	31/12/2025 Brut	31/12/2024 Brut
Legs Debat	6 787 110	6 787 110
Charges à payer aides versées	145 898	159 463
Créditeurs frais de mission	90 219	136 804
Créditeurs divers	306 083	676 151
Divers	76 530	52 478
Total	7 405 839	7 812 004

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	941 669,27
INTERETS COURUS A PAYER	0,00
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A	3 177 332,05
PRIMES ET 13 MOIS A PAYER	1 295 157,00
CET A PAYER	492 355,93
ORG.SOC.- CHARGES SOC./CONGES A PAYER	1 557 718,56
CHARGES SOC S/ PRIMES A PAYER	643 467,55
CHARGES SOC S/ CET A PAYER	255 496,85
IJSS	330 199,26
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	161 465,00
Total	8 854 861,47

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	360 881		
Total	360 881		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	185 536		
Total	185 536		

Notes sur le compte de résultat

Ressources

Les ressources de l'association sont de 115 325 K€ au 31 décembre 2025 et sont principalement issues :

- Des adhésions des membres dont le fait générateur se produit à l'encaissement ;
- Des ventes de biens ;
- Des produits issus de l'exploitation des refuges, dispensaires et des fourrières ;
- Des dons, mécénats et parrainages ;
- Des legs et donations.

Subventions d'exploitation

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
						0
Concours publics						
Subventions d'exploitation			168 751			168 751
Subventions d'investissement			237 679			237 679
Subventions d'équilibre						0
Total	0	0	406 431	0	0	406 431

Le montant des subventions et concours publics s'élève à 406 431 euros et se décompose comme suit :

	Financeurs	Année 2025
Fonctionnement	collectivités	12 722
Stérilisation chats libres	collectivités	129 730
FDVA	collectivités	26 300
Subventions d'investissement	collectivités	237 679
TOTAL		406 431

Dons manuels et mécénat

Celles-ci se décompose comme suit :

- Dons manuels : 46 906 K€ ;
- Mécénat : néant ;
- Contributions financières : 586K€.

Legs et donations

Détail de la rubrique legs et donation figurant au compte de résultat :

Legs et donations

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	23 805 977
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définies à l'article 213.9	19 363 493
Prix de vente des biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	14 218 593
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédées	561 403
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	29 355 068

Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés	13 757 058
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	745 964
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	22 803 278
Solde de la rubrique	49 998 234

Entre l'acceptation et jusqu'à la date de la cession les ressources et charges de gestion temporaires des biens destinés à être cédés sont comptabilisées au compte de résultat. Les ressources et charges afférents aux biens destinés à être cédés se détaillent comme suit :

Produits et charges afférents aux biens destinés à être cédés

Produits	Montants
Loyers reçus sur legs	265 872
Autres produits sur legs	2 799 693
Remboursement legs	
Sous-total autres produits	**3 065 565**

Charges	Montants
Autres charges sur legs	1 976 374
Charges exceptionnelles de cession des biens reçus par legs ou donations	84 770
Taxes foncières sur legs	238 610
Sous-total autres charges	**2 299 755**
Sous-total autres produits et charges sur legs	**765 811**

Charges et produits exceptionnels

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel.

Fiscalité

La SPA est assujettie aux impôts commerciaux (IS, TVA, CET, etc.) au titre de ses activités commerciales. Elle est soumise à l'IS au taux réduit pour les revenus de patrimoine au titre de ses activités non lucratives.

Autres informations

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 115 020 € TTC au titre de l'exercice 2025.

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	115 020
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	115 020

Effectif

Effectif moyen du personnel : 829 personnes.

Effectif équivalent temps plein : 812 personnes.

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	0
Employés, techniciens, agents de maîtrise	548
Cadres et ingénieurs	265
Total	812

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, et avantages en nature alloués

Loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif ;
Le cumul des 3 plus hautes rémunérations de l'association en 2025 se porte à 325 130 €.
Les membres du conseil d'administration étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association. Ils bénéficient éventuellement de remboursements de frais engagés dans le cadre de leur fonction sur présentation de justificatifs. Le montant total des frais de missions remboursés aux administrateurs dans le cadre de leurs fonctions s'est élevé à 19 330,76€ pour 2025.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement de compte bancaire rémunéré auprès du CIC	1 000 000
Nantissement du contrat de capitalisation « Aster Excellence Capi 2 » souscrit auprès de AG2R La Mondiale	5 000 000
Nantissement du contrat de capitalisation « Open capital » souscrit auprès de AE	4 000 000
Avals et cautions	**10 000 000**
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10000000

Emprunt :

Nantissement du contrat de capitalisation « Aster Excellence Capi 2 » souscrit auprès de la compagnie d'assurance AG2R La Mondiale à hauteur de 5 M€.
Nantissement du contrat de capitalisation « Open capital » souscrit auprès de la compagnie d'assurance AEP à hauteur de 4 M€.

Crédit-bail :

L'association a renouvelé en 2025 les contrats de crédit-baux des véhicules composant la flotte automobile.

Contrats de crédit-bail (a)	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Crédit-bail mobilier	1 095 924 €	106 189 €

Engagements de crédit-bail					
Catégorie d'immobilisation	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées	
Véhicules	1 266 464	1 266 464	98 712	808 710	457 753
Total	**1 266 464**	**1 266 464**	**98 712**	**808 710**	**457 753**

	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Véhicules	152 860	843 858	213 597	882 327	0	106 189
Total	**152 860**	**843 858**	**213 597**	**882 327**	**0**	**106 189**

Engagements reçus

La SPA a été désignée légataire à titre universel d'un legs dont le montant définitif n'a pas encore été établi mais qui pourrait s'avérer d'un montant hors norme au regard des legs dont l'association est habituellement destinataire.

Ce legs a été accepté à concurrence de l'actif net par le conseil d'administration du 25 mai 2023. La due acceptation fait l'objet d'un acte authentique. Toutefois, la validité du testament fait à ce jour l'objet d'un contentieux.

Legs et assurances vie au 31/12/2025	Nombre de libéralités	Mobilier/financier	Immobilier	Passif	Total
Dossiers de libéralités connus au 31/12/2025 et non encore acceptés par le CA à la date de clôture des comptes	380	27 169 959	15 001 060	107 525	42 278 924
Total	380	27 169 959	15 001 060	107 525	42 278 924

Contributions volontaires en nature

La SPA bénéficie de contributions volontaires en nature pour un montant total de 14 336 K€ en 2025. Principalement issu de bénévolat pour un montant de 14 191 K€, sa valorisation se base sur les règles suivantes :

- Bénévoles sur sites :
  - Inscription des jours de présence et du nombre d'heures effectué sur les registres à disposition sur chaque centre ;
  - Valorisation selon la grille salariale de la SPA d'Agent animalier.
- Bénévoles du conseil d'administration, du bureau :
  - Recensement en fonction des présences aux réunions (CA et AG) ;
  - Valorisation au taux de responsable Niveau 1 siège.

Notes sur le CROD et le CER

Le compte de résultat par origine et destination (le CROD) constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une information comptable sur le modèle socio-économique de chaque entité et à mettre en évidence, dans l'activité globale ce qui relève de la générosité du public. Le CROD forme avec le Compte d'emploi annuel des ressources (le CER) un ensemble cohérent qui présente ce qui se rattache à la générosité du public, en emplois comme en ressources.

1.1 Produits et charges par origine et destination

- Produits liés à la générosité du public : Ils sont constitués essentiellement des Dons (46,9 M€) et Legs (49,9 M€) ;
- Produits non liés à la générosité du public : Ils sont constitués essentiellement des revenus issus des refuges, des maisons et dispensaires pour 13,7M€,
- Missions sociales : Elles sont constituées des dépenses suivantes pour un total de 70,6 M€ :
    - Exploitation des refuges, des dispensaires et des maisons SPA
    - Direction de la protection et du bien-être animal,
    - Direction communication et relations médias ;
    - 95% de la direction du patrimoine immobilier (les 5% restant se trouvent en frais de fonctionnement),
    - Pour la direction des affaires juridiques, 80% du service juridique (le 20% restant se trouvent en frais de fonctionnement)
    - 79% de la direction des ressources humaines et frais CSE (les 21% restant se trouvent en frais de fonctionnement)
    - 50% des frais de communication digitale (les 50% restant se trouvant en frais de recherche de fonds)
    - Pour la direction des affaires financières : 80% du pôle achats, 85% du pôle moyens généraux, 100% du pôle logistique et transferts d'animaux vivants, 80% du pôle comptabilité et 80% du pôle contrôle de gestion (les frais restants se trouvent en frais de fonctionnement)
    - 79 % de la direction des systèmes d'information (les 21% restant se trouvent en frais de fonctionnement),
    - 50% des dépenses de la direction générale (40% en frais de fonctionnement et 10% en frais de recherche de fonds),
    - 15% des dépenses de la direction libéralités (les 85% restant se trouvant en recherche de fonds),
    - De 50 % des dépenses liées au département audit (frais de fonctionnement pour 25% et frais de recherche de fonds pour 25%) ;
    - de 100% de communication institutionnelle ;
- Frais de recherche de fonds : Ils sont constitués pour 13,6 M€
    - de 100% des dépenses Marketing ;
    - de 100% des dépenses de Marketing Digital ;
    - de 100% de frais autres liés aux cotisations et dons ;
    - de 50% de la communication digitale ;
    - de 100% de la communication et de la gestion des libéralités ;
    - de 10% de la direction générale.
- Les frais de fonctionnement : Ils prennent en compte une partie les frais des services du siège (hormis ceux en missions sociales et en frais de recherche de fonds) pour 3,2 M€.

1.2 Produits et charges provenant de la générosité du public

- Les ressources sont affectées à la générosité du public selon leur nature
- Les dépenses sont rattachées à la générosité du public en fonction des ressources qui les financent. Sont notamment exclues, les dépenses des refuges qui sont financées par les ressources de ces derniers (adoptions, etc.) qui ne relèvent pas de la générosité du public.

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par Origine				
1. Produits liés à la générosité du public	100 701 680	100 701 680	92 713 242	92 713 242
2. Produits non liés à la générosité du public	13 718 598	-	14 005 028	-
3. Subventions et autres concours du public	2 819 907	-	2 514 381	-
4. Reprises sur provisions et dépréciations	489 807	-	246 595	-
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	533 716	533 716	-	-
TOTAL	118 263 707	101 235 396	109 479 247	92 713 242
Charges par destination				
1. Missions sociales	79 889 975	70 622 733	73 274 437	63 900 875
2. Frais de recherche de fonds	13 603 120	13 603 120	13 301 666	13 301 666
3. Frais de fonctionnement	3 713 182	3 282 453	3 345 218	2 917 284
TOTAL		87 508 305		80 119 825
4. Dotations aux provisions et dépréciations	3 809 729	-	485 623	-
5. Impôt sur les bénéfices	604 855	-	439 182	-
6. Reports en fonds dédiés de l'excercice	8 298 989	8 298 989	7 920 570	7 920 570
TOTAL	109 919 850	95 807 294	98 766 696	88 040 395
Excédent	8 343 857	5 428 102	10 712 551	4 672 847

	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation	%
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	144 500	144 500	-	100,0%
Prestations en nature	-	-	-	0,0%
Bénévolat	14 191 297	14 191 297	-	100,0%
TOTAL	14 335 797	13 850 643	-	103,5%
Charges des contributions volonatires en nature				
Secours en nature	144 500	339 844 -	195 344	42,5%
Mises à dispostion gratuite de biens			-	0,0%
Prestations en nature	-	-	-	0,0%
Personnel bénévole	14 191 297	13 510 799	680 498	105,0%
TOTAL	14 335 797	13 850 643	485 154	103,5%

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Emplois par destination	2025	2024	Ressources par origine	2025	2024
Emplois de l'excercice			**Ressources de l'excercice**		
1 - Missions sociales	**70 622 733**	**63 900 875**	**1 - Ressources liées à la générosité du public**	**100 701 680**	**92 713 242**
1.1. Réalisées en France	**70 622 733**	**63 900 875**	**1.1 Cotisations sans contrepartie**	**732 284**	**659 839**
- Actions réalisées par l'organisme	69 870 234	63 451 605	**1.2 Dons, legs et mécénats**	**96 903 830**	**88 460 866**
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant en France	752 499	449 270	- Dons manuels	46 905 596	43 368 248
1.2. Réalisées à l'étranger	**-**	**-**	- Legs, donations et assurances-vie	49 998 234	45 092 618
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	-	-
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant à l'étranger	-	-	**1.3 Autres ressources liées à la générosité du public**	**3 065 565**	**3 592 537**
2 - Frais de recherche de fonds	**13 603 120**	**13 301 666**			
2.1.Frais d'appel à la générosité du public	13 603 120	13 301 666			
2.2.Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
		-			
3 - Frais de fonctionnement	**3 282 453**	**2 917 284**			
Total des emplois	**87 508 305**	**80 119 825**	Total des ressources	**100 701 680**	**92 713 242**
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	**-**	**-**	**2 - Reprises sur provisions et dépréciations**	**-**	**-**
5 - Report en fonds dédiés de l'excercice	**8 298 989**	**7 920 570**	**3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs**	**533 716**	**-**
Excédent de la générosité du public de l'excercice	**5 428 102**	**4 672 847**	**Déficit de la générosité du public de l'excercice**	**-**	**-**
Total	**101 235 396**	**92 713 242**	Total	**101 235 396**	**92 713 242**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'excercice (hors fonds dédiés)	**36 254 204**	**31 581 357**
			(+) Excedent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	5 428 102	4 672 847
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'excercice	-	-
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'excercice (hors fonds dédiés)	**41 682 306**	**36 254 204**

Contributions volontaires en nature	2025	2024		2025	2024
Emplois de l'excercice			**Ressources de l'excercice**		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	**14 335 797**	**13 850 643**	**1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public**		
Réalisées en France	14 335 797	13 850 643	Bénévolat	14 191 297	13 510 799
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	0	0
			Dons en nature	144 500	339 844
2 - Contributions volontaires a la recherche de fonds	-	-			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	-	-			
Total	**14 335 797**	**13 850 643**	Total	**14 335 797**	**13 850 643**

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
Fonds dédiés à la générosité du public au début excercice	46 516 420	38 595 850
(-) Utilisation	533 716	-
(+) Report	8 298 989	7 920 570
Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'excercice	54 281 693	46 516 420

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	60
Albanie	95
Algérie	240
Allemagne	19 625
Andorre	1 120
Antilles néerlandaises	50
Australie	376
Autriche	772
Bahamas	25
Belgique	42 801
Belize	5
Botswana	360
Bulgarie	25
Cambodge	144
Canada	1 438
Chine	290
Corée du Sud	190
Côte d'Ivoire	310
Danemark	275
Emirats Arabes unis	165
Espagne	8 786
Estonie	155
Etats-Unis	4 891
Finlande	910
Gabon	440
Géorgie	60
Grande-Bretagne	4 910
Grèce	710
Hong Kong	5
Hongrie	120
Ile Maurice	545
Indonésie	120
Irlande	600
Islande	280
Israël	320
Italie	7 535
Japon	646
Liban	230
Luxembourg	48 484
Madagascar	215
Malte	280
Maroc	1 895
Mexique	20
Monaco	21 014
Norvège	557
Pays-Bas	3 782
Pérou	550
Philippines	600
Pologne	360
Portugal	5 936
République	120
République tchèque	40
Roumanie	180
Royaume-Uni	30 552
Russie	240
Saint Marin	50
Sénégal	180
Singapour	430
Suède	1 135
Suisse	37 860
Thaïlande	300
Tunisie	100
Ukraine	31
Uruguay	100
Vanuatu	15
Vietnam	120
Total	254 775

* La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République est mise à la disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 39 boulevard Berthier - 75017 PARIS, selon les modalités suivantes : Sur demande à la Direction Financière de la SPA
- et sur le site internet de l'association.